

O.V.V Agrément 018-2012

ZI de la Croix Blanche
85 rue du Hurepoix
91700 Ste Geneviève des Bois

Tél : 09 70 71 97 52

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Catalogue consultable sur
www.alcopa-auction.fr

VISITES : LUNDI de 9H00 à 10H00

CONDITIONS DE VENTE

Pour participer aux ventes aux enchères il faut impérativement être muni de :

- Votre pièce d'identité
- Un **acompte de 600 €** par véhicule adjudgé en **carte bancaire** uniquement

Les acomptes par carte bancaire de société doivent être accompagnés **du kbis de la société (moins de 3 mois) et de la copie de la pièce d'identité du gérant ainsi que d'une procuration signée de sa main en cas d'absence.**

LES FRAIS LEGAUX EN SUS DU MONTANT DE L'ADJUDICATION SONT DE :

	Pour les véhicules qui bénéficie de la garantie CIRANO	Pour les véhicules qui ne bénéficie PAS de la garantie CIRANO
Frais d'adjudication	12% HT soit 14.40% TTC (avec un minimum de 300€ HT/ 360€ TTC).	12% HT soit 14.40% TTC (avec un minimum de 300€ HT/ 360€ TTC).
Frais de vente*	225€ TTC	140€ TTC

* Les professionnels de l'automobile ne bénéficient pas de la garantie Cirano et les véhicules adjudgés avant le 26 juin 2024 ne sont pas éligibles à la garantie Cirano.

- **Frais de dossier supplémentaires pour toute vente live : 72 € TTC par véhicule**
- **Frais supplémentaires pour véhicules électriques : 42 € TTC par véhicule**

CONDITIONS DE PAIEMENT DES VEHICULES

Le règlement des véhicules est à effectuer dans un délai de
3 jours ouvrés à compter du jour de la vente.

Paielement uniquement par carte bancaire ou virement bancaire.
Par mesure de sécurité, aucun règlement en espèces ne sera accepté.

ATTENTION !

TOUTE ANNULATION OU TOUT VEHICULE NON REGLÉ SOUS **8 JOURS** APRES VENTE SERA REMIS EN VENTE ET
L'ACOMPTE SERA DÉFINITIVEMENT PERDU.

AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE

MISE À DISPOSITION ET ENLÈVEMENT DES VÉHICULES

La prise de possession des véhicules acquis doit être réalisée dans un délai maximum de 3 jours ouvrés suivant la vente. **Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés au prix de 40€/jour et par véhicule.**

Pour rappel : tout véhicule non réglé 8 jours après la vente sera remis en vente et l'acompte sera définitivement perdu.

VÉHICULES SANS CONTRÔLE TECHNIQUE

Les véhicules sans Contrôle Technique sont vendus en l'état et sans réclamation. Les pannes sont données à titre indicatif, sous réserves d'autres pannes.

POUR RAPPEL, LES VENTES DE VÉHICULES ACCIDENTES, EPAVES SONT RÉSERVÉES EXCLUSIVEMENT AUX PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE

DESCRIPTIF

Les mentions portées sur l'intégralité du descriptif ne le sont qu'à titre indicatif, sous toutes réserves et n'engagent nullement la responsabilité de la société ALCOPA AUCTION.

TOUS LES ÉQUIPEMENTS SONT DONNES À TITRE INDICATIF SANS VÉRIFICATION DE LEUR ÉTAT DE FONCTIONNEMENT.

CONFORMÉMENT AU DÉCRET N°2000-576 DU 28/06/2000, LE KILOMÉTRAGE ANNONCE EST CELUI INSCRIT AU COMPTEUR NON GARANTI.

UNE ADJUDICATION EST DEFINITIVE ET NE PEUT ETRE ANNULEE

« De par la législation en vigueur, les ventes aux enchères publiques sont explicitement exclues du champ du droit de rétractation par l'ordonnance 2001-741 du 23 août 2001 (art. 121-17 du code de la consommation). En raison de ce principe, chaque adjudication est définitive ; c'est l'adjudication et non le paiement qui valide l'achat.

Tout défaut de l'acquéreur entraîne la perte de la caution correspondante.

L'adjudicataire qui refuserait d'assumer ses obligations s'exposerait à des poursuites légales et/ou son exclusion immédiate et définitive des ventes aux enchères publiques notifiée par décisions administratives. »

Pour une meilleure transparence, n'hésitez pas à demander par mail à

infoparisud@alcopa-auction.fr

des photos complémentaires et le contrôle technique